

En bref

RN 10 Reignac et Chevan-ceaux : le chantier prend de l'ampleur

Pour des raisons techniques, l'opération a été scindée en deux sections. Sur la section Nord, qui va de Reignac au RD 2 (Touvérac), la construction des ouvrages d'art a débuté en février 2014. La DREAL Poitou-Charentes et la DIRA ont également engagé les travaux des ouvrages d'art de la section Sud (Touvérac-Chevan-ceaux).

Bon bilan 2014 pour la Safer

La Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) a communiqué son bilan annuel pour l'année 2014. Elle enregistre notamment une hausse d'activité de 6% par rapport à 2013 (17 400 notifications de vente pour 42 800 hectares et 687 millions d'euros).

Lancement des budgets participatifs 2015-2016

Les 10 quartiers de la ville disposent de 40 000€ chacun : il appartient aux habitants de choisir la réalisation de petits équipements de proximité utiles à tous. Chacun peut envoyer une proposition avant le 31 juillet à budgets.participatifs@mairie-poitiers.fr ou en remplissant un formulaire sur budgetsparticipatifs.poitiers.fr

RÉCOMPENSE

Sept entreprises lauréates de Créa'Vienne

Jeudi soir dernier, le concours Créa'Vienne a récompensé les sept entreprises lauréates de la Vienne pour leurs innovations, leur investissement et surtout pour les encourager dans leurs projets à venir.

Mustapha Belgsir affirme que « c'est au travers de ce genre de dispositif qu'on peut attirer des entreprises, faire en sorte qu'elles soient pérennes; parce que les accompagner pendant 2 ans c'est comme accompagner un bébé, c'est très important, non seulement pour rendre utile mais aussi pour tout le département et toute la région. »

Créé en 2008 par le CEI (Centre Entreprise Innovation de la Vienne) et le RADEC (Regroupement d'Acteurs

pour le Développement Économique Châtelleraudais), le concours Créa'Vienne a été mis en place pour récompenser les entreprises qui font l'économie du département.

La soirée de remise des prix était une réussite : une participation importante de la part des entreprises qui s'étaient inscrites en nombre cette année, des récompenses plus que convenables et une petite compagnie niortaise de théâtre d'improvisation, Aline & Compagnie, ont apporté humour et détente à la soirée.

Pour cette année, les entreprises nommées étaient variées. Un bel exemple d'ouverture d'esprit avec le lauréat Rodolphe Brichet qui reçoit le prix spécial Innovation Sociale. L'entreprise CDA Développement et Arda-



En 2015, plus de 100 dossiers ont été déposés pour 16 nommés et 7 lauréats.

tec reçoit le prix dans la catégorie "reprise". C'est avec un concept intéressant que l'entreprise Azink (peinture et encre pour maroquinerie) reçoit la mention Internationale.

Les gagnants se sont vus recevoir un chèque allant de 500€ à 10 000€, en plus de prix tels qu'un coaching d'entreprise, des services Orange, un Pass affaires pour le Futuroscope... Et des discours encourageants de la part des personnes participant à la réalisation de ce concours.

POLITIQUE

Le Contrat de ville 2015-2020 est signé

Christiane Barret, Myriam El Khomri, Alain Claeys et Jean-François Macaire

Jeudi 11 juin, la Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, Myriam El Khomri, s'est déplacée à Poitiers pour la signature du Contrat de Ville 2015-2020. Quatre quartiers du Grand Poitiers sont concernés : Beaulieu, Bel Air, les Trois-Cités et les Couronneries – Saint-Eloi.

« Les personnes qui vivent dans ces

quartiers se sentent abandonnées et celles qui n'y vivent pas pensent qu'on y met des millions sans que rien ne bouge, a introduit Myriam El Khomri lors de la signature du Contrat de Ville à la Maison de quartier de Saint-Eloi. Cela doit changer ! » Le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) a donc attribué 830 000 euros à la Vienne dont 531 000 iront à Grand Poitiers et ses quatre quartiers prioritaires (dont le quartier des Couronneries, retenu au titre des opérations d'envergure nationale par l'ANRU, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine).

Ce nouveau contrat – qui rassemble pas moins de 17 signataires – s'appuie sur

trois piliers : le développement économique et l'emploi, la rénovation urbaine et l'amélioration du cadre de vie, et la cohésion sociale. Jean-François Macaire a rappelé « la volonté des femmes et des hommes qui habitent ces quartiers de pouvoir compter sur leur région » ainsi que l'importance du vivre-ensemble et de l'environnement en marge des trois bases du contrat.

« Nous ne pouvons pas décevoir »

Myriam El Khomri a souligné son attachement à la mixité sociale et à la lutte contre les discriminations : « L'enjeu est de parvenir à faire mieux pour et par les habitants. »

PATRIMOINE

La fondation Sorégies soutient dix communes

La fondation de l'entreprise Sorégies, Sorégies Fondation (sous l'égide de la Fondation de France), a récompensé vendredi 12 juin les dix lauréats de son opération « Sorégies patrimoine ».

« Nous voulons aider les communes à mettre en valeur leur patrimoine » a introduit Philippe Chartier, président de la fondation Sorégies. Les communes membres du syndicat Energies Vienne avaient la possibilité de se porter candidates à l'appel à pro-

jets de rénovation du patrimoine (qu'il s'agisse du patrimoine historique ou du petit patrimoine constituant la vie quotidienne du passé comme des fours à pain ou des croix). La présidente du syndicat, Nicole Merle, a souligné son attachement à « la transmission des savoirs et l'enrichissement des générations grâce à la préservations de nos trésors locaux, pour que notre Vienne soit belle. »

Dix lauréats (pour 26 dossiers) ont

reçu des subventions pour la rénovation d'un lavoir, d'un moulin ou encore d'un four à pain. Philippe Chartier s'est félicité de cette initiative, rappelant qu'« il est normal qu'une entreprise issue des communes leur renvoie un soutien dans le cadre de sa fondation. » Chacune de ces communes pourra donc apporter sa pierre à l'édifice de la conservation du patrimoine rural.